

## **PROCES-VERBAL DE L'AG DU 24 JANVIER 2016**

**Présidence :** Selim BELGHOUL

5 **Rédaction du procès-verbal :** François COURVOISIER

**Présent-e-s :** Laura ROUX, Mikael SANTOS, Yann WAECHTER, Anouk SANTOS, Florian FRANZISKAKIS, Anthony D'EREDITA, Eliott PRETI, Julian CHRETIEN, Fanny EISENHUT, Arun SENCHYNA, Marina FERNANDES, Vincent NICOLET, Claire LIBOIS, Hadrien DAMI, Corine THEISEN, Pauline METTAN, Anouchka STUDEMANN, Yannis SCHNERI, Catarina ROSA,  
10 Carline PRETI, Lily-Marie JOHNSON, Joëlle LIBOIS, Paul NOMBLOT.

**Excusé-e-s :** Marine BORELLA, Fanny SCHLAEPPY, Woutter SABBE, Romain SCHONI, Nicola RIATSCH, Giulia NOMBLOT.

### **Ordre du jour :**

- 15 **1. Accueil et bienvenue (5mn)**
- 2. Approbation du PV de la dernière AG (5mn)**
- 3. Bilan de l'année écoulée (85mn)**
- 20 **a. Rapport du président**
- b. Rapport du trésorier + validation des vérificateurs de comptes**
- c. Rapport de l'exploitante**
- d. Rapport de notre intendant chéri**
- e. Rapport des présidents de commission**
- 25 **i. commission recherche de fonds**
- ii. commission communication et culture**
- iii. commission RH (serveurs)**
- iv. commission carte**
- v. Rapport déco**
- 30 **4. Modification des statuts**
- 5. Election du comité (20mn)**
- 6. Divers (30mn)**
- *question des subventions*
- *Changement du nom de la commission RH*
- 35

---

### **1. Accueil et bienvenue (5mn)**

Selim ouvre la séance à 13h. Il accueille les membres et leur souhaite la bienvenue. Il présente l'ordre du jour.

40 **2. Approbation du PV de la dernière AG (5mn)**

Selim soumet le procès-verbal de l'AG du 04.01.2015.

Le procès-verbal de l'AG du 04.01.2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### 3. Bilan de l'année écoulée (85mn)

#### 45 a. Rapport du président

Selim rappelle que le bar a ouvert le 9 avril. L'année était très dense. L'association a beaucoup grandi. Nous avons environ 100 membres entre les membres actifs et les membres de soutien. Le nombre de serveur a doublé. Lors de la reprise du bar, il y avait beaucoup d'habitues. Certains étaient sceptiques sur le fait qu'on puisse maintenir l'esprit de la Bretelle tel qu'il était, mais nous avons tenu notre pari et les gens sont globalement très satisfaits. Le bar fonctionne bien.

Selim rappelle également que 42 événements culturels ont été organisés à la Bretelle.

#### 55 b. Rapport du trésorier

Mikaël présente les comptes d'exploitation et comptes de bilan, à l'aide d'une présentation PowerPoint figurant en annexe du présent PV. Il commence par présenter un graphique représentant notre produit mensuel.

60 Mikaël montre ensuite les revenus par produit. Les principaux revenus sont, par ordre décroissant: la bière, l'alcool, les dons et les cotisations.

Mikaël présente ensuite les comptes d'exploitation. En 8 mois d'exploitation, environ 200'000 CHF sont entrés dans l'association. A titre indicatif, les anciennes exploitantes avaient réalisé, au mieux, 240'000 CHF de produit d'exploitation, mais sur 12 mois. De ces 200'000 CHF, il faut déduire toutes les charges (charges directes, paiement du personnel et des serveurs, charges administratives et charges exceptionnelles). Nous avons gagné 49'000 CHF après déduction des charges.

70 Mikael présente ensuite le bilan intermédiaire. Ceux-ci figurent également dans le Powerpoint en annexe de ce procès-verbal. Il reste environ 121'000 CHF de dettes.

Mikaël indique ensuite que les comptes ne sont pas totalement bouclés. Certaines opérations restent en attente. Ces opérations sont les suivantes :

- 75 1. OCAS : nous avons versé des acomptes excessifs à l'OCAS, qui doivent nous rembourser.
2. Mobilière : nous avons également versé des acomptes trop importants.
3. Impôts : nous n'avons pas encore payé les impôts. Le montant sera d'environ 5'000 à 6'000 CHF.

80 Les vérificateurs des comptes (Hadrien et Vincent) valident les comptes par oral et signalent qu'aucune irrégularité n'a été constatée.

Selim soumet les comptes à l'AG.

85 Les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

#### c. Rapport de l'exploitante

Corine remercie tous ceux qui s'investissent à la Bretelle. Elle estime que nous avons vécu une très bonne année et que, dans l'ensemble, les choses se passent très bien. Elle souhaite

90 toutefois que la communication entre les différents membres et organes soit améliorée. Elle  
relève qu'actuellement, nous avons quelques ennuis avec les autorités et les voisins. Les  
animations sont actuellement suspendues, mais elle estime que les choses vont aller dans le  
bon sens car nous sommes une association orientée sur le dialogue plutôt que sur la  
confrontation.

95 **d. Rapport de l'intendant**

Eliott indique que les choses se sont très bien passées de son côté. Il rappelle que son poste va  
être scindé en deux, et qu'un poste de nettoyage sera ouvert. Il ajoute que si des membres ont  
des questions, ils ne doivent pas hésiter à les lui poser.

100 **e. Rapport des présidents de commission.**

Selim rappelle que l'association fonctionne avec un comité et différentes commissions. Il  
décrit brièvement le rôle de chaque commission puis cède la parole aux différents présidents  
de commission.

105 **i. commission recherche de fonds**

Claire indique que la CRF a été créée au début de l'association. Elle a eu la charge de  
rédiger un dossier sur le projet de rachat de la Bretelle contenant notamment la  
description de l'activité et le business plan. Elle indique que l'association n'a effectué  
que des emprunts sans intérêt. Nous avons eu 126'300 CHF de prêts sans intérêts.  
110 Nous avons eu également 5'700 CHF de dons de particuliers et 20'000 CHF de dons  
d'une fondation.

Claire explique que la CRF se charge également de planifier les remboursements.  
Ceux-ci ont débuté en juin, avec le remboursement des personnes qui souhaitent être  
115 remboursées au plus vite. Différents groupes de prêteurs ont été créés selon le degré  
de priorité. Cette année, 28'000 CHF ont été remboursés. C'est un très bon chiffre qui  
correspond à ce que la CRF avait planifié.

Claire indique que la CRF sera dissoute et remplacée par un groupe de travail du  
120 comité, de façon à garantir la confidentialité des créanciers et à améliorer la  
communication interne.

Claire indique par ailleurs que nous ne ferons pas de demande de fonds publics afin  
d'éviter de se retrouver dans une situation de dépendance vis-à-vis des collectivités  
125 publiques.

**ii. commission communication et culture**

Arun commence par remercier les membres de la CoCu. Il remercie également les  
serveurs. Il présente les chiffres : la CoCu a organisé, notamment : 23 concerts, 5 DJ  
130 sets, 9 soirées à thème, 2 spectacles, 2 lectures de poésie, 1 expo photos et 1 tournoi  
de jass. La quasi-totalité des artistes ont fait des demandes spontanément pour se  
produire à la Bretelle. Ces artistes venaient des quatre coins du monde.

Arun présente ensuite le budget de la CoCu. Le budget mensuel est de 300.-

135

Arun résume ensuite brièvement les complications que nous rencontrons avec les autorités. Les autorisations de manifestation sont actuellement suspendues.

**iii. commission RH**

140 Hadrien indique que les membres sont Catarina, Mikaël et Fanny. La mission de cette  
commission était initialement de réfléchir comment mettre en œuvre le service du bar,  
le recrutement et la formation des serveurs ainsi que l'organisation des plannings de  
façon à ce que la Bretelle puisse être ouverte tous les soirs. En parallèle, la  
145 commission RH a mis en place le poste d'Eliott. Il explique que ce poste, ainsi que le  
poste de nettoyeur actuellement en création, servent à soutenir les serveurs. Ce sont  
des tâches de fond qui nécessitent un suivi et ne peuvent être assumées par les  
serveurs.

150 Enfin, Hadrien explique que les réunions des serveurs se tiennent environ une fois par  
mois. Elles permettent l'échange d'informations entre serveurs (clients difficiles,  
questions pratiques, etc.). Il explique que les principaux objectifs de 2016 seront  
d'améliorer la communication entre serveurs et créer le poste de nettoyeur.

155 Hadrien remercie l'ensemble des serveurs et souligne que les prestations fournies à la  
clientèle à la Bretelle sont d'excellente qualité.

**iv. commission carte**

160 Marina présente la composition de la commission Carte. La commission s'est surtout  
chargée de rédiger la carte ainsi que le guide des boissons à l'attention des serveurs.

165 Corine explique que le graphiste de la carte était assez « volatile », ce qui n'a pas  
facilité la communication et la réalisation de la carte. Ainsi, la carte n'est toujours pas  
définitive. Elle indique que la commission carte recherche des membres, un président,  
un graphiste et... une machine à café.

**v. Rapport déco**

170 Mikaël excuse Marine, en charge de la déco. Il explique que la déco a été entièrement  
refaite par des bénévoles, sous la tutelle de Marine et son père. La déco a été refaite  
sur 10 jours. Le résultat est excellent. 12'000 CHF ont été offerts par l'entreprise du  
père de Marine et 5'000 CHF ont également été offerts par une tante de Marine. Ainsi,  
les travaux ont coûté moins de 2'000 CHF.

**4. Modification des statuts**

175 Selim, au nom du comité, propose les modifications figurant dans le document en annexe du  
présent procès-verbal. Les décisions de l'AG sont les suivantes :

Article 1 : supprimer « fondée en novembre 2014 ». → **Approuvé à l'unanimité.**

Article 2 : ajout de l'adresse → **Approuvé à l'unanimité.**

180 Article 3 : changements des buts.

Formulation nouvelle : « dans les locaux de l'établissement, organisation d'évènements culturels variés, tous publics et en libre accès, offrant à des artistes locaux ou de passage l'opportunité de se produire ». → **Approuvé à l'unanimité.**

185

Article 4 : (nouveau) : « Pour atteindre ces buts, l'association exploite le bar La Bretelle ». → **Approuvé à l'unanimité.**

190

Article 5 al.1 : Ajout au dernier point « de toute les ressource autorisée par la loi et **les statuts** » et ajouter, en premier point « de l'exploitation du bar La Bretelle » → **Approuvé à l'unanimité.**

Article 5 al.2 : Diverses modifications apportées par le comité. → **Approuvé à l'unanimité.**

195

Article 6 (nouveau) : « Les fonds sont utilisés conformément aux buts sociaux » → **Approuvé à l'unanimité.**

Article 7 : (déplacé et légèrement modifié) → **Approuvé à l'unanimité.**

200

Article 8 : Déplacement de cet article → **Approuvé à l'unanimité.**

Article 9 : Déplacement de cet article → **Approuvé à l'unanimité.**

205

Article 10 : Déplacement et modifications. Notamment : nouvel alinéa : « le comité fixe les salaires et indemnités dans les limites de la loi ». → **Approuvé à l'unanimité.**

Article 11 : Déplacement de cet article → **Approuvé à l'unanimité.**

Article 12 (nouveau) : Diverses modifications apportées par le comité → **Approuvé à l'unanimité.**

210

Article 14 : Modifications de l'alinéa 4. → **Approuvé à l'unanimité.**

Article 15 : (nouveau) : → **Approuvé à l'unanimité.**

215

Article 19 : Diverses modifications apportées par le comité → **Approuvé à l'unanimité.**

Article 21 (nouveau) : Diverses modifications apportées par le comité → **Approuvé à l'unanimité.**

Article 22 : Diverses modifications apportées par le comité → **Approuvé à l'unanimité.**

220

Article 23 (nouveau) : Modifications apportées par le comité → **Approuvé à l'unanimité.**

Article 24 (nouveau) : → **Approuvé à l'unanimité.**

225

Article 25 (nouveau) : → **Approuvé à l'unanimité.**

**L'AG accepte l'ensemble des statuts modifiés à l'unanimité des membres présents.**

## **5. Election du comité**

Selim et Laura annoncent leur démission du comité. L'AG les remercie pour leur engagement.

- 230 Selim procède ensuite à l'élection du/de la président-e.  
Marina présente sa candidature. Aucune candidature concurrente n'est déposée.  
**Marina FERNANDES est élue présidente à l'unanimité des membres présents, par acclamation.**
- 235 Selim procède à l'élection du/de la vice-président-e.  
Claire présente sa candidature. Aucune candidature concurrente n'est déposée.  
**Claire LIBOIS est élue vice-présidente à l'unanimité des membres présents, par acclamation.**
- 240 Selim procède à l'élection du/de la secrétaire.  
François présente sa candidature. Aucune candidature concurrente n'est déposée.  
**François COURVOISIER est élu secrétaire à l'unanimité des membres présents, par acclamation.**
- 245 Selim procède à l'élection du/de la trésorier-ère.  
Mikaël présente sa candidature. Aucune candidature concurrente n'est déposée.  
**Mikaël SANTOS est élu trésorier à l'unanimité des membres présents, par acclamation.**
- 250 Selim procède à l'élection de l'exploitant-e. Il précise qu'être titulaire d'une patente est une condition nécessaire pour ce poste.  
Corine présente sa candidature. Aucune candidature concurrente n'est déposée.  
**Corine THEISEN est élue exploitante à l'unanimité des membres présents, par acclamation.**
- 255 Selim procède ensuite aux élections pour les présidences des commissions. Ces postes sont les suivants : président-e des commissions : Communication et culture, Ressources humaines et carte.
- 260 Selim procède à l'élection du/de la président-e de la commission RH.  
Hadrien présente sa candidature. Aucune candidature concurrente n'est déposée.  
**Hadrien DAMI est élu président de la commission RH à l'unanimité des membres présents, par acclamation.**
- 265 Selim procède à l'élection du/de la président-e de la commission carte.  
Anthony présente sa candidature. Aucune candidature concurrente n'est déposée.  
**Anthony D'EREDITA est élu président de la commission carte à l'unanimité des membres présents, par acclamation.**
- 270 Selim procède à l'élection du/de la président-e de la commission communication et culture.  
Arun présente la candidature de Fanny pour la présidence de la commission communication et culture.  
**Fanny SCHLAEPPI est élue président de la commission communication et culture à l'unanimité des membres présents, par acclamation.**
- 275 Selim demande ensuite si d'autres membres souhaitent siéger au comité.

Florian se présente au comité.

Florian FRANZISKAKIS est élu au comité à l'unanimité des membres présents, par acclamation.

280

Catarina se présente au comité.

Catarina ROSA est élue au comité à l'unanimité des membres présents, par acclamation.

Fanny se présente au comité.

285

Fanny EISENHUT est élue au comité à l'unanimité des membres présents, par acclamation.

Paul se présente au comité.

Paul NOMBLOT est élu au comité à l'unanimité des membres présents, par acclamation.

290

Le nouveau comité est ainsi composé des 12 membres suivants:

-Marina FERNANDES – Présidente

-Claire LIBOIS – Vice-présidente

-François COURVOISIER – Secrétaire

295

-Mikaël SANTOS – Trésorier

-Corine THEISEN – Exploitante

-Hadrien DAMI – Président de la commission RH

-Anthony D'EREDITA – Président de la commission carte

-Fanny SCHLAEPPI – Présidente de la commission communication et culture

300

-Florian FRANZISKAKIS – Membre

-Catarina ROSA – Membre

-Fanny EISENHUT – Membre

-Paul NOMBLOT – Membre

305

Selim procède ensuite aux élections des vérificateurs des comptes.

Pauline se présente comme vérificatrice des comptes.

Pauline METTAN est élue vérificatrice des comptes, à l'unanimité des membres présents, par acclamation.

310

Selim se présente comme vérificateur des comptes.

Selim BELGHOUL est élu vérificateur des comptes, à l'unanimité des membres présents, par acclamation.

315 **6. Divers**

Hadrien propose de changer le nom de la « commission RH » en « commission serveurs ».

Suite à une discussion, l'AG décide que les commissions se nommeront comme elles le souhaitent.

320

Le comité propose la création d'un groupe de travail « recherche de fond » en lieu et place de la commission Recherche de Fonds.

La proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents.

En l'absence d'autres points divers, Selim clôt la séance à 16h.